

Corrette, Michel : *Le Parfait Maître à chanter, méthode pour apprendre facilement la méthode vocale et instrumentale* (1758)

LE PARFAIT / MAITRE A CHANTER / METHODE / Pour apprendre facilement la Musique Vocale/ et Instrumentale/ Ou tous les Principes sont développés nettement et/ distinctement. / Avec des Leçons dans le gout nouveau à une et à deux parties,/ ce qui enseigne en très peu de tems à solfier toutes sortes de/ Musique à livre ouvert, et des Règles invariables pour ceux qui/ veulent se servir de la Transposition./ Ouvrage qui conduit jusqu'au dernier degré de perfection,/ tant pour la mesure que pour le gout du Chant./ Par Michel CORRETTE./ Prix 6 lt/

A Paris,/ chez l'Auteur, rue Montorgueil à la Croix d'Argent près/ de la Comédie Italienne./ et aux Adresses Ordinaires./ Avec Privilège du Roy./

Date : 5 octobre 1758 (A.A.A.)

Ré-édition : Nouvelle Edition, augmentée de nouveaux signes de Musique et d'Airs à chanter.

Date : 4 novembre 1782 (A.A.A.)

Il est fort probable que la publication de cette méthode ait été provoquée par une rocambolesque polémique qui venait de défrayer la chronique. Jean-Antoine Bérard, après une brillante carrière à l'Opéra et à la Comédie Italienne, était un maître de chant réputé. Il fit paraître en 1755 une méthode, intitulée *L'Art du chant*, que son auteur, un certain Jean Blanchet, lui avait vendue. Mais ce dernier (qui n'avait pas été payé) se crut autorisé à faire paraître en 1756 une seconde édition intitulée *L'Art ou les principes philosophiques du Chant* où il revendique la paternité de son premier ouvrage, très intéressant au demeurant, car il comprenait toute une réflexion sur la technique vocale, en tenant compte de la physiologie, de la sémantique et de la prosodie. L'affaire est portée devant les tribunaux et Blanchet put éditer son travail. Corrette saisit cette occasion pour réagir à toutes les controverses qui agitaient alors le monde musical parisien.

Sa Préface annonce qu'il fait fi des nombreuses théories (qu'il prend la peine de citer) sur les systèmes de notations (y compris celle de Rousseau en 1743) et de noms de notes. Il s'en tiendra à l'usage le plus courant. « Laissons là tous ces novateurs, entrons dans le Laboratoire et travaillons ; Le tems nous fera voir que ces Philosophes auroient pû mieux employer le leur » (p. B). On peut y voir aussi, quatre ans après la Querelle des Bouffons, une sévère critique contre ceux qui parlent à tort de musique, au lieu de la pratiquer.

Ce nouveau livre est une méthode pratique de solfège qui s'adresse aussi bien aux chanteurs qu'aux instrumentistes, en insistant sur l'usage des sept clés pour faciliter les transpositions. D'ailleurs il dresse un « tableau de l'étendue générale des voix et des instrumens » (p. 20) et des différents accords des instruments à cordes (p. 21). Alors seulement commencent les exercices de solfège chanté (p. 22 à 42), selon une progression qui conduit à déchiffrer dans toutes les clés et

dans les tonalités les plus chargées en altérations. Puis on trouve des exercices à deux voix. Il faut attendre la page 47 pour découvrir une explication des agréments et des conseils sur la manière d'apprendre à mettre les paroles sur les notes. L'ouvrage s'achève par un air de basse-taille, très virtuose avec des vocalises ou « roulades » sur les « mots les plus lyriques » (gronder, s'élever, orage, chanter, ramages, vols).

À partir de 1758, les futures Méthodes de Corrette se dispenseront des « Principes de musique » qui ouvraient les livres antérieurs, et elles renverront l'étudiant à cet ouvrage, étant entendu que tout musicien doit avant tout prendre modèle sur l'expression du chant. D'ailleurs certains exemplaires s'ouvrent sur un frontispice, une gravure de style XVII^e siècle, qui représente un concert où, autour d'une table, une viole de gambe et un luth accompagnent une voix de dessus, et deux voix d'hommes, et en bas de page, on lit un *Canon à 3 sur les degrés de l'octave*.

La réédition de 1782, postérieure de 24 ans à la précédente, la complète et l'actualise en expliquant le sens des barres transversales sur une hampe, ou à l'intérieur d'une mesure, pour éviter d'écrire des notes répétées. Le point d'orgue ne signifie plus un arrêt pour laisser place à un silence ou à une improvisation, mais une suspension de la valeur d'une note au gré du chanteur. Corrette profite des dernières pages cet ouvrage pour publier quatre airs et duos de son cru.

Yves JAFFRES
18/11/2019

Pour citer cet article : Yves Jaffrès, « Corrette, Michel : Le Parfait Maître à chanter, méthode pour apprendre facilement la méthode vocale et instrumentale (1758) », Notice du *Dictionnaire des écrits de compositeurs*, Dicterco [en ligne], dernière révision le 18/11/2019, <https://dicteco.huma-num.fr/book/44869>